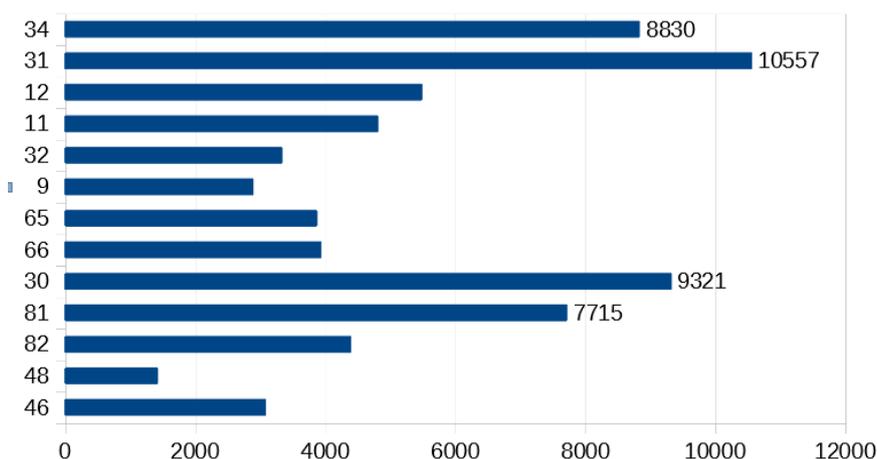


## Rénovation énergétique

### Les dispositifs de rénovation énergétique dans le Tarn en 2021, fer de lance des aides de l'État à l'amélioration de l'habitat

- Les aides de l'État en matière de rénovation énergétique sont constitués par les dispositifs Habiter Mieux Sérénité (HMS), programme lancé en 2011 et Ma Prime Renov' (MPR) lancé en 2020. Ces systèmes de financement avaient déjà connu un engouement important durant les années 2019 et 2020 dans le Tarn, mais pour l'année 2021, avec un résultat de 7 715 dossiers, il y a quasiment un doublement du nombre de logements aidés.
- Le Tarn se place ainsi à la 4ème place des départements en Occitanie pour le nombre de logements financés au titre de la rénovation énergétique.

Nombre de dossiers financés en Occitanie au titre de la rénovation énergétique - Année 2021



Ce résultat est ventilé en catégories suivantes :

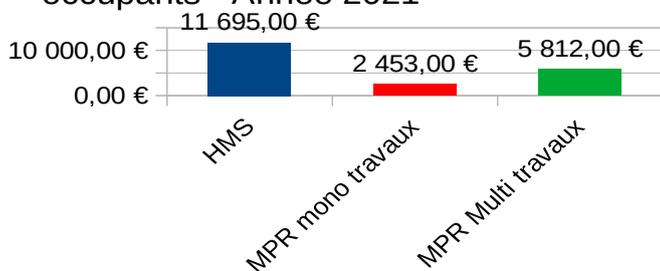
- ✓ 190 propriétaires bailleurs, ont obtenu une aide à la rénovation énergétique dont 23 au titre de HMS avec des rénovations très complètes (61% de gain énergétique moyen après travaux) et 167 au titre de MPR pour des rénovations plus ciblées (uniquement système de chauffage par exemple) permettant ainsi aux locataires de mieux vivre dans leurs logements
- ✓ 7 525 propriétaires occupants dont :
  - 299 au titre de HMS qui ont engagé des programmes de travaux ambitieux (42% de gain énergétique moyen après travaux)
  - 7 226 au titre de MPR dont 5 864, soit 81 % des demandeurs, ne concerne qu'un seul type de travaux (notamment pour les 3/4 le changement de système de chauffage) et 1 362, soit 19 % des demandeurs, concerne en moyenne 2 types de travaux (dossiers dits multi travaux)
- Tous dispositifs confondus, les dossiers concernant les logements des propriétaires occupants à revenus modestes ou très modestes représentent 5 786 demandes soit 77 % des situations.

- Tous les territoires du département sont concernés par ces aides financières, toutefois environ 60 % des demandes sont situées sur les secteurs des trois agglomérations tarnaises.

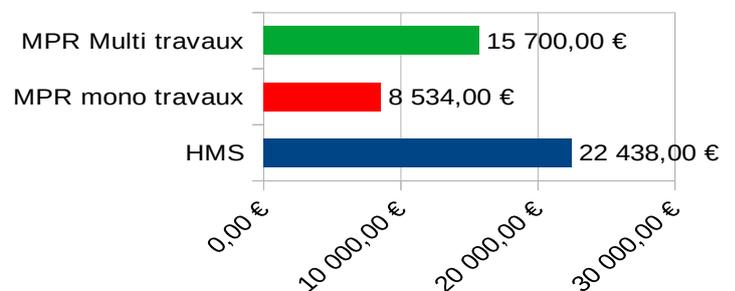
## Des montants financiers 2021 très importants à l'échelle du Tarn

- Le montant des aides à la rénovation énergétique (HMS et MPR) dans le Tarn s'élève pour cette période à environ **26,8 M€** et le montant des travaux générés pour les artisans locaux est de **81 M€**.
- Les rénovations de logements les plus complètes sont représentées par les dossiers HMS. Il s'agit des dossiers les plus coûteux pour les particuliers mais également les mieux financés. Ils sont tous accompagnés gratuitement dans le cadre des missions AMO de l'Anah.

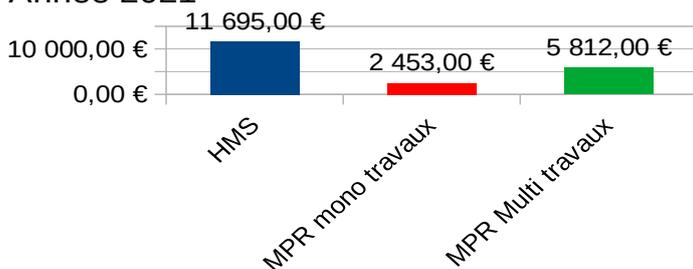
Comparaison du montant moyen de subvention - Dossiers de propriétaires occupants - Année 2021



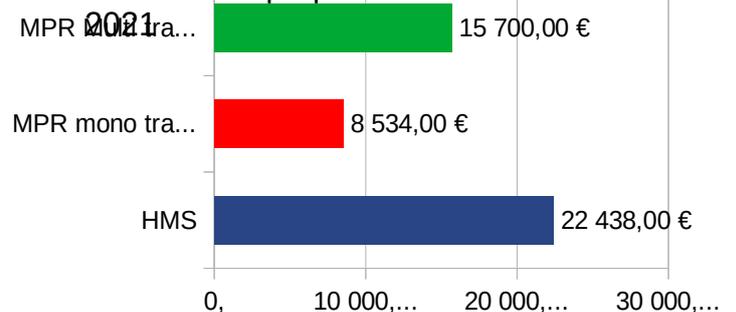
Comparaison du montant moyen de travaux - Dossiers de propriétaires occupants - Année 2021



Comparaison du montant moyen de subvention - Dossiers de propriétaires bailleurs - Année 2021



Comparaison du montant moyen de travaux - Dossiers de propriétaires bailleurs - Année 2021



Cette dynamique organisée par les services de l'Etat dans le Tarn dès le lancement du programme "Habiter Mieux" en 2011 et du dispositif Ma Prime Renov' en 2020 s'articule autour d'un partenariat étroit avec le monde du bâtiment (Chambre des métiers, CAPEB et FFB), des liens de confiance créés avec les collectivités Tarnaises pour le lancement de programmes (PIG et OPAH) et une communication régulière appuyée par un guichet unique de la Rénovation Energétique permettant aux ménages d'accéder facilement aux dispositifs d'aides financières.